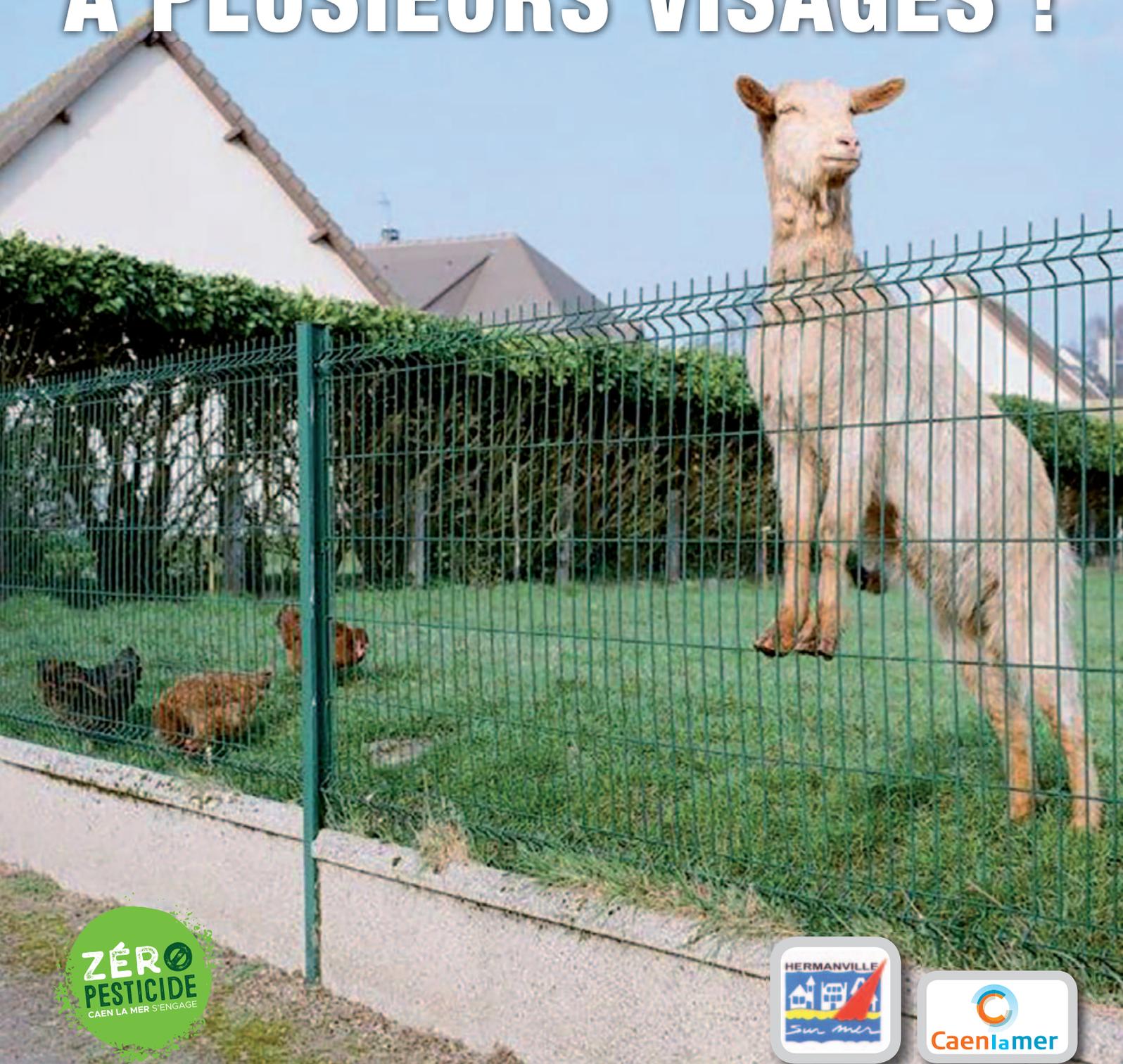


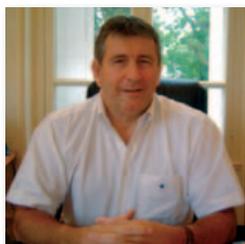
Hermanville-sur-Mer

bulletin

www.hermanvillesurmer.fr

HERMANVILLE-SUR-MER A PLUSIEURS VISAGES !





Madame, Monsieur, chers administrés,

Début septembre et la rentrée scolaire sonnent, comme chaque année, la fin de la période estivale. Ce moment des vacances annuelles a bénéficié d'un ensoleillement et des températures agréables espérés depuis longtemps, sur la Côte de Nacre. Nombreux auront été les moments forts qui pendant ces deux mois étaient proposés aux hermanvillais et aux estivants : concerts divers, feux d'artifice et pique-nique géant, séances de yoga et Qi gong avec plus de 80 personnes sur la plage, fête du modélisme à la ferme Lemarchand, nombreuses activités voile et char à voile au CVLH, concours de pétanque au parc, foire à tout, centre de loisirs pour tous les enfants, soirée des Doris place du Courbet, cours de natation à la piscine, fête de la mer, la médiathèque et ses animations diversifiées, la Délicate-promenade connectée de la digue de Lion-sur-Mer et d'Hermanville-sur-Mer, etc...

On ne peut pas oublier l'Académie musicale qui, dernière quinzaine d'août et pendant dix jours a enchanté la population avec de très nombreux concerts interprétés par des jeunes stagiaires confirmés, futurs jeunes virtuoses accompagnés par des professeurs de conservatoires renommés et d'artistes de classe nationale voire mondiale.

Je profite d'ailleurs pour remercier l'organisation de toutes ces belles et diverses manifestations : tous les membres des associations communales, de la MJCI et Caen la mer, le comité des fêtes, les animatrices des activités sportives, le groupe d'animation culturelle pilotée par Emmanuelle Jardin-Payet, MM. Alain Lepareur et Jean-Claude Montac, président et directeur artistique de l'Académie musicale.

Je n'oublierai pas non plus de remercier les personnels du service technique, sollicités chaque jour pour le montage et le démontage de toutes ces animations, sollicités aussi pour que la rentrée scolaire se fasse dans les meilleures conditions possibles. Sollicités enfin pour l'entretien des espaces verts, l'arrosage journalier des massifs de fleurs sur l'ensemble du territoire communal.

Le 3 septembre, a donc eu lieu la rentrée des enfants à l'école, rentrée différente de l'an dernier puisque nous retrouvons, certes à regret, la semaine des quatre jours. Pour ne pas perdre tout ce qu'avaient apporté les activités proposées lors des rythmes scolaires aux enfants,

les élus du secteur Enfance-Jeunesse, soucieux de poursuivre leur action au cœur de notre projet municipal, vont proposer d'inscrire, avec les animateurs, certaines de ces activités dans le programme du centre de loisirs mais aussi de la garderie municipale.

Cette volonté publiquement affichée depuis des années a pour but unique de permettre à chaque enfant et adolescent de pouvoir s'épanouir et trouver sa place dans notre commune. Qu'il s'agisse de la vie scolaire et/ou du pôle Enfance et Jeunesse, depuis de nombreux mandats, nous les avons toujours placés au centre de toutes nos attentions et comme priorité de notre programme. Sans une école communale reconnue, sans une véritable action en faveur de l'Enfance et la Jeunesse, nos communes perdraient de leur attractivité, de leur qualité de vie mais aussi, hélas verraient la fermeture des services publics et des commerces de proximité. En continuant de défendre, la mixité intergénérationnelle et sociale de notre belle et accueillante commune, nous préservons le dynamisme et l'aura d'Hermanville-sur-Mer.

Pour clore cet édit, je tiens à vous annoncer qu'avant la fin de l'année, suite à l'incendie de notre salle, débutera la construction du Pôle Enfance-Jeunesse et Socio-culturel dans la ferme Lemarchand en bordure du parc municipal dans lequel nous avons créé dernièrement l'aire de jeux pour enfants qui, au vu de la forte fréquentation journalière, est devenu un lieu festif incontournable pour les familles et leurs enfants.

Cette aire a été la première réalisation d'un programme pluriannuel pour l'aménagement du parc municipal pour lequel une réflexion a été menée en associant un architecte paysagiste, la MJCI, l'association des miniscitoyens, l'APE, l'APH, etc. et bien entendu des élus.

Enfin, à la place laissée vacante, sera construit au cours de l'année 2019 un bâtiment, avec appartements et cases commerciales au rez-de-chaussée.

Voilà les dernières nouvelles qu'il me semblait nécessaire de vous communiquer. Car la réalisation de ces deux projets va renforcer encore plus l'attractivité de notre centre bourg et comme toujours en privilégiant l'intérêt général.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site internet, notre page Facebook ou plus simplement nos panneaux lumineux d'information.

Bonne fin de trimestre à toutes et à tous.

Le Maire, Jacques Lelandais

INFORMATIONS

Services municipaux

Mairie – Horaires : du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h30 - Vendredi : 9h-12h/14h-16h30
02 31 36 18 00 / Fax. 02 31 96 22 55 - www.hermanvillesurmer.fr - accueil.hermanville@orange.fr

Police municipale : 02 31 36 18 07

Service social : 02 31 36 18 02

Médiathèque et EPN : 02 31 36 18 05

Garderie scolaire : 7h30-9h/16h30-18h30 - 02 31 37 84 80

Groupe scolaire : 02 31 96 57 16

Déchetterie : 02 31 96 90 80

Du 1^{er} novembre au 28 février : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Du 1^{er} mars au 31 octobre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Pour toutes informations : www.hermanvillesurmer.fr
et suivez aussi toute l'actualité sur la page facebook « Hermanville-sur-Mer »

La distribution du bulletin est assurée par le conseil municipal. En cas de non réception, les bulletins sont disponibles à l'accueil de la mairie.

SOMMAIRE

Editorial	2
Infos-Actualités	3-15
Rétrospective de la Saison 2018	12-14
Sport, Culture et Vie Associative	16-21
Communauté urbaine	22
Paroles de conseillers	23
Agenda	24

RENTÉE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est déroulée dans un climat serein et ensoleillé. Compte tenu d'une baisse des effectifs, la suppression d'une classe en élémentaire était inévitable. Cette année, marque le retour à la semaine des 4 jours et à la suppression des temps d'activités péri-éducatifs.

Les effectifs du groupe scolaire, 207 élèves répartis comme suit :

- PS - Mme Jehan : 18 élèves
- MS/GS - M. Deverre – Mme Chorand : 25 élèves (21 moyens et 4 grands)
- GS - Mme Freudenbergier : 24 élèves

Soit un total de 67 élèves en maternelle

- CP - Mme Traineau : 17 élèves
- CE1 - M. Babin : 26 élèves
- CE2 – Mme Prieur : 22 élèves
- CE2/CM1 : Mme Noblet : 25 élèves (5 CE2 et 20 CM1)
- CM1/CM2 - Mme Oleksy : 25 élèves (13 CM1 et 12 CM2)
- CM2 - Mme Di Fabio : 25 élèves

Soit un total de 140 élèves en élémentaire



Durant la saison les services techniques ont engagé des travaux à l'école : rénovation des peintures de la cour de l'école élémentaire, réfection des sanitaires du bâtiment préfabriqué, remplacement d'une porte sécurisée, poursuite des travaux de sécurisation Vigipirate et d'accessibilité, travaux d'entretien suite aux demandes des enseignants.

En savoir plus

Ecole d'Hermanville-sur-Mer
Rue des Écoles, 02 31 96 57 16

COFONDER



Lancement du

budget cofondé



Je suis habitant majeur de la commune inscrit sur cofonder.fr. Je dispose d'une somme pour financer les projets de mon choix

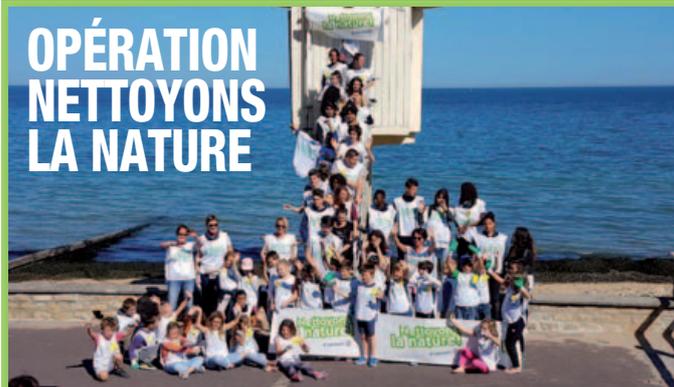
Hermanville Sur Mer championne du monde de l'innovation démocratique



Inscrivez-vous sur cofonder.fr avant le 1^{er} novembre pour en bénéficier



OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE



Le 27 septembre dernier s'est déroulée la journée « nettoyons la nature » avec les CE2 des classes de Mme Prieur et de Mme Noblet sur les plages de Lion et d'Hermanville-sur-Mer. Expérience originale, les CE2 étant encadrés, pour un stage pratique, par des élèves d'une classe de seconde du lycée Victor Lepine à Caen. Beau temps, bonne ambiance et rendez-vous pris pour d'autres opérations similaires au vu de la réussite de cette première.



CONSTRUCTION DU PÔLE ENFANCE, JEUNESSE ET SOCIOCULTUREL

Le 1^{er} octobre 2016, la salle polyvalente d'Hermanville-sur-Mer disparaissait dans les flammes apportant la consternation des habitants plongeant dans une forme de désarroi tous les membres des associations qui l'utilisaient pour leurs activités.

Grâce à l'esprit solidaire des communes avoisinantes de Biéville-Beuville, Colleville-Montgomery, Saint-Aubin-d'Arquenay, Lion-sur-Mer et quelques autres, nous avons pu poursuivre plusieurs activités associatives et municipales. La location d'une salle mobile de 200 m² a permis de répondre aux activités sportives et ludiques des élèves de notre groupe scolaire.

De nombreux mois se sont écoulés du fait de l'enquête suivie de différentes réunions parfois animées avec les représentants des assurances des fautifs. Heureusement, pour nous, nous avons pu compter sur l'appui sans faille de notre propre assureur.

Après toutes vicissitudes classiques dans ce genre de sinistre, nous avons pu enfin débiter la déconstruction, avant les fêtes de fin d'année de 2017, des ruines restantes donnant certes un vide mais aussi un espace à réaménager.

C'est à cette même période qu'a débuté la réflexion, conduite par un groupe d'élus, sur la reconstruction de ce bâtiment qui manque tant à la vie sociale de notre commune.

La première décision prise fut que ce nouveau

bâtiment ne serait pas reconstruit à la place laissée vacante permettant d'envisager le réaménagement de cette place mais aussi éviter les quelques nuisances lors des manifestations organisées. Le choix de la ferme Lemarchand fut unanime tant pour redonner vie à cet ensemble de bâtiments que de s'intégrer dans le programme d'aménagement du parc municipal.

Un appel à candidatures pour la maîtrise d'œuvre a été lancé et trois architectes ont été retenus sur une vingtaine de candidats. Ceux-ci ont dû plancher pendant six semaines pour présenter une esquisse de projet avec comme prérogatives la prise en compte de plusieurs points : intégration du projet dans le corps de ferme, respect de l'environnement proche, s'appuyer sur les recommandations de la loi Transition Énergétique, prévoir un éclairage basse consommation, etc.

Après réception des trois esquisses, le groupe de travail a entendu chaque architecte présenter leur dossier. Pour affiner au mieux le choix du candidat pressenti, un nouvel entretien a été organisé pour contrôler celui qui s'était conformé au plus près à



nos demandes. Ce fut le cas pour le cabinet de DHD de Saint-Contest dont le projet répondait aux attentes du groupe de travail.

Après plusieurs rencontres, le projet a été déposé le 30 juillet, dans les délais prévus au planning, au service instructeur de Caen la mer pour l'obtention du permis de construire. Rapidement, l'architecte des Bâtiments de France a donné son accord au projet.

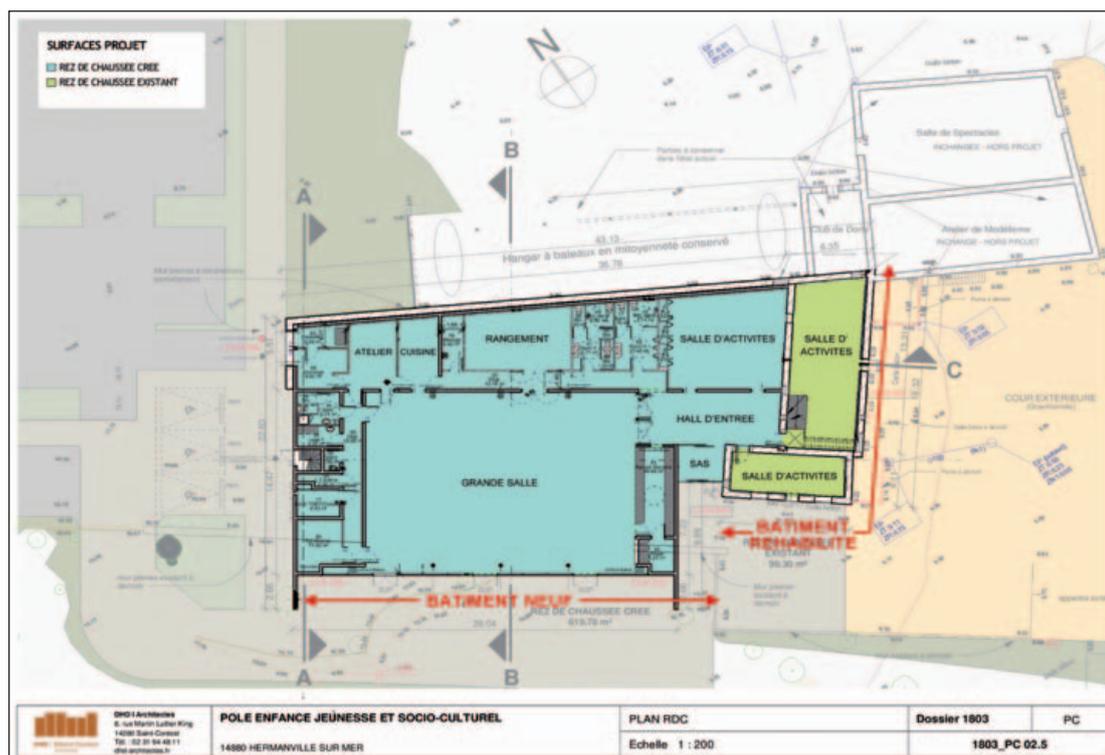
Dès la réception du permis de construire, un appel d'offres sera lancé. Après les délais réglementaires, la construction de ce bâtiment pourra démarrer, nous l'espérons, avant la fin de l'année.

Ce pôle sera composé dans la partie ancienne de la ferme rénovée, de deux salles d'activités, une de 60 m² et une autre de 20 m². Un hall d'entrée se situera entre ces anciens bâtiments et le nouveau qui

comprendra :

- une grande salle de 280 m², avec système de mise en obscurité,
- plusieurs locaux de stockage pour les matériels des associations et pour le fonctionnement du pôle,
- un espace d'ateliers culinaires,
- une salle d'activités de 80 m²,
- des sanitaires,
- un local spécifique et ventilation,
- un local vestiaires,
- un parking végétalisé.

Après la réception définitive de cet ensemble, les enfants des écoles, les associations, la MJCI, le centre de loisirs pourront l'utiliser pour leurs activités diverses et variées selon leurs besoins spécifiques.



AMÉNAGEMENT DU PARC MUNICIPAL

Dans le cadre du programme pluriannuel d'aménagement du parc municipal, nous avons réalisé, dans un premier temps, l'aire de jeux pour les jeunes enfants au plus près de l'école maternelle. Nul ne peut contester aujourd'hui son succès et la grande attractivité de ce lieu privilégié des parents pour passer un moment agréable avec leurs petits.

Cette aire était la première phase, comme prévu dans notre programme des dernières élections, de la restructuration du parc afin de le rendre encore plus attrayant et en y créant des activités pour toutes les générations.

Dans cette continuité, en accord avec les dirigeants de l'association de pétanque d'Hermanville-sur-Mer, une nouvelle opération va voir le jour dans quelques semaines.

Il s'agit du transfert des terrains de boules en lieu et place des terrains de tennis qui sont devenus difficilement praticables et quasiment plus utilisés. Il nous semble plus intéressant pour les joueurs d'aller pratiquer leur sport favori sur ceux, de très belle qualité, du complexe du Sporting Club de Lion-Hermanville situé entre nos deux communes avec accès par la route départementale N°514. L'ensemble de cet espace permettra aux passionnés des boules de pratiquer leur sport favori et aux personnes les accompagnant d'assister confortablement sur des bancs installés pour l'occasion. De même, un nouveau local pour le matériel sera implanté sur la partie pelouse.

Ensuite, résultat de quelques réunions, un appel d'offres a été lancé par le groupe de

travail dans le but de trouver un cabinet d'architecte-paysagiste capable d'apporter son œil de professionnel à ce réaménagement en proposant des solutions voire des idées nouvelles.

Nous avons souhaité que cette réflexion puisse prendre en considération la préservation de la nature et de notre environnement, la création de lieux pour les sportifs, d'autres pour les amoureux des plantes, des arbres, des fleurs, tout ce qui touche la biodiversité. Il va de soi que nous échangerons avec l'association des jeunes citoyens, la MJCI, les enseignants des écoles, les membres d'associations utilisatrices déjà du parc, etc. pour connaître leurs attentes et trouver ensemble les priorités.

En savoir plus

Mairie - Accueil - 02 31 36 18 00



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le Plan communal de sauvegarde – **appelé PCS** - regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.

Il détermine en fonction des risques connus les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense tous les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

La mise en œuvre du Plan communal de sauvegarde relève de la compétence du Maire sur le territoire de sa commune et fera l'objet d'un arrêté municipal.

Le PCS repose sur 5 grands principes :

- 1) il organise la sauvegarde des personnes : alerter, informer, évacuer, héberger et ravitailler,

- 2) il est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile,
- 3) c'est un outil d'aide à la gestion d'un événement de sécurité civile,
- 4) il concerne l'ensemble des services communaux,
- 5) la démarche PCS doit permettre de tendre vers une culture communale de sécurité.

Les risques recensés sur Hermanville-sur-Mer :

- incendie,
- inondations dues aux crues,
- rupture de digue,
- transport des matières dangereuses,
- coupure d'eau générale en cas de pollution,
- tempête,
- neige et verglas,
- plan grand froid,
- canicule et chaleur extrême,

- risque sismique,
- découverte engins de guerre,
- crise sanitaire,
- épizootie,
- terrorisme.

Le PCS a été établi avec le concours de l'association ECTI. Il a été transmis pour avis à la préfecture avant son arrêt. Il sera ensuite transmis à la préfecture (service sécurité civile), au SDIS du Calvados, à la gendarmerie et à la DDTM pour notification.

La commune a ensuite préparé un DICRIM (dossier d'information communal sur les risques majeurs) qui vous est transmis dans le présent bulletin. Ce document rappelle ce qu'est un risque majeur, donne des informations pratiques sur la conduite à tenir en cas de risque avéré. Il traite des risques suivants : tempête, canicule, grand froid, inondation, séisme, transport de matières dangereuses et terrorisme.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La procédure de révision PLU se poursuit selon le calendrier établi.

Les axes portés par vos élus de la majorité n'ont qu'une seule priorité, à savoir l'intérêt général. Comme présenté lors de la réunion publique qui a eu lieu le 27 juin 2018 à la salle mobile. Le dossier a été soumis à l'avis des personnes publiques associées le 12 juillet 2018 et une exposition explicative est visible à la mairie.

Les principaux axes présentés s'articulent autour des aménagements pour la sécurisation de l'entrée sud de notre commune, la préservation des terres agricoles, la mise en valeur des circuits courts, la construction de logements conformes au PLH (plan local de l'habitat de Caen la mer), la création de bâtiments pour nos artisans locaux, la protection de notre environnement avec le développement durable sans oublier les nouvelles données incontournables se rapportant à la mise en place de la transition énergétique.

La procédure demande beaucoup de temps, parfois trop, en raison de demandes personnelles de représentants de l'opposition pour leur intérêt propre. Le sujet devenant récurrent et bloquant pour l'élaboration de notre dossier, mais aussi pour sortir de cet imbroglio, nous avons décidé de proposer le classement demandé d'une partie des arbres. Lors de l'enquête publique, le commissaire enquêteur aura tout loisir et autorité pour donner une suite à cette requête.





LA RÉSIDENCE D'ARCHITECTES

Pendant 6 semaines, Antoine Séguin et Jérémie Dru, de GANG (collectif d'architectes), ont résidé à Hermanville-sur-Mer, période durant laquelle ils ont travaillé à une lecture sensible du territoire. C'est à pied et à vélo qu'ils ont exploré quotidiennement la commune, la rue devenant le lieu des rencontres avec les habitants tout en étant leur terrain d'observation.

Aujourd'hui, Hermanville-sur-Mer a plusieurs visages.

C'est historiquement un bourg agricole qui se développe autour de la grande rue, avec son parc, la mairie, l'école, les commerces... Puis naît peu à peu le quartier

de «la brèche», qui se développe sur le front de mer dans le prolongement de Lion-sur-Mer ; le long de la plage, il est bordé de villas du début du siècle donnant sur une digue piétonne. Puis, construits à partir des années 50, les quartiers pavillonnaires, monofonctionnels, s'étalent sur plus de la moitié de la commune. Bien qu'ils relient les deux quartiers historiques, ils participent peu à la ville et lui confèrent une image de ville-dortoir.

GANG est convaincu que chaque paysage mérite d'être considéré. En allant au-delà de la représentation actuellement figée de la ville (la brèche et le bourg), les architectes ont focalisé leurs travaux autour des quartiers pavillonnaires pour questionner l'identité d'Hermanville-sur-Mer.

Durant la résidence, ils organisent plusieurs temps de rencontres avec les habitants. D'abord un barbecue qui réunit une vingtaine de riverains autour d'un espace commun au cœur d'un lotissement, puis des déambulations publiques invitant les habitants à découvrir l'évolution de l'urbanisation de la ville, et pour finir un atelier «lecture de la ville» avec les élèves d'une classe de CM2. Ces instants d'échanges, couplés à leurs actions journalières, ont contribué à la création d'une nouvelle représentation du paysage de la commune et un questionnement de la notion de patrimoine bâti. Ils laissent leurs photographies raconter comment le bâti structure

les rapports sociaux, les modes d'habiter ou de parcourir l'espace public.

La promenade Terre-Mer formalise leurs recherches menées sur le territoire de la résidence. Elle traverse la commune du nord (mer) au sud (terre) et compte 7 panneaux qui jalonnent le tracé de la promenade. Conçus et construits par GANG, chacun d'eux indique des localités (ainsi que leur distance et la durée prévisionnelle pour les rejoindre), une carte de la ville, une photographie, un texte et une parole d'habitant.

Parcourir la promenade est une invitation à vivre le territoire autrement, cela contribue à éveiller les usagers sur des notions importantes des villes contemporaines : la biodiversité, l'urbanisme, les temporalités de la ville ou encore la mobilité... La promenade sillonne entre-autres des quartiers a priori « sans intérêts » par des chemins piétons existants. Ces chemins à l'écart des axes de circulations majeurs proposent des alternatives de mobilités tant à l'échelle communale qu'intercommunale.



Lors de l'inauguration de la promenade, plus d'une soixantaine d'habitants accompagnés de bon nombre d'élus, rejoignent le GANG pour parcourir leur ville sur 4 kilomètres : un succès ponctué de moments de découvertes, d'échanges et de riches discussions.

Cette résidence était proposée par Territoires Pionniers, en partenariat avec Hermanville-sur-Mer, la DRAC de Normandie, la région Normandie, la DDTM du Calvados et l'Europe (fonds Leader), avec bien sûr la très étroite collaboration d'Antoine et Jérémie du GANG.

En savoir plus 

Mairie - Accueil - 02 31 36 18 00



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La **transition énergétique** qui est l'une des composantes de la transition écologique, est devenue l'un des véritables enjeux politiques majeurs du développement durable.

Elle définit le passage du système énergétique actuel, reposant sur l'utilisation de ressources non renouvelables, vers un mix énergétique basé principalement sur des ressources renouvelables. Ce qui implique donc de :

- développer des solutions de remplacement des combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel (ressources limitées et non renouvelables à l'échelle humaine) et de réduction progressive des combustibles fissiles (les matières radioactives telles que l'uranium et le plutonium),
- de les remplacer par des sources d'énergies renouvelables, par l'éolien, l'énergie solaire, la biomasse, la géothermie, pour la quasi-totalité des activités humaines (bâtiment, transport, industrie, éclairage, chauffage, etc.),

Depuis quelques années, vos élus se sont mobilisés en ce sens et ont décidé de saisir cette occasion pour agir, véritablement, face aux enjeux qui menacent la planète... et notre territoire. Nous avons souhaité faire de cet exercice une démarche porteuse, ambitieuse, innovante et participative pour notre commune.

Dès 2012, année du Grenelle de l'environnement et dans le but de réaliser un diagnostic précis de l'ensemble de nos bâtiments communaux, nous nous sommes rapprochés du SDEC ENERGIE pour bénéficier d'un conseiller en énergie partagée (CEP) dont le rôle est :

- d'informer, sensibiliser et vulgariser la thématique « énergie » auprès des élus et des agents, gestionnaires et utilisateurs du patrimoine consommateur,
- de suivre et optimiser les consommations de notre patrimoine,
- de planifier et programmer les actions de maîtrise de la demande en énergie,
- d'agir sur la performance énergétique des bâtiments, à fort potentiel d'amélioration.

Le premier projet, programmé sur 3 ans, aura été le remplacement, dans l'ensemble des classes de l'école, de tous les ouvrants bois des fenêtres à double vitrage, suivi du bâtiment de la garderie, de la mairie et qui se terminera avec la piscine. Très vite,

l'impact sur les factures d'électricité a été conséquent.

Dans ce même esprit, lors de la construction du restaurant et de l'extension scolaire, l'ensemble des recommandations de la loi sur la transition énergétique a été appliqué à la lettre.

Fin d'année dernière, nous avons fait réaliser un audit sur notre réseau d'éclairage public dans le but premier de la poursuite de recherches d'économie d'énergie tout en conservant son fonctionnement de nuit.

Au vu des résultats, nous avons défini une action pluriannuelle de rénovation. Nous commencerons lors du dernier trimestre 2018, par l'éradication de l'ensemble des lampadaires énergivores (boules de verre) mais aussi ceux équipés de lampes à vapeur de mercure, obsolètes depuis avril 2015. Ce seront plus 120 lampadaires qui vont être rééquipés avec des luminaires à LED, garantissant une très faible consommation. Le programme est le suivant :

Fin 2018 :

- 36 lampadaires : armoire 02, secteur rue du Bac du Port, sud rue du Tour-de-ville, rue du Clos Caillet, rue Mme Spriet, rue Champs Fleuri,
- 15 lampadaires sur l'armoire 03 : secteur avenue du Clos Hébert, impasse des Marronniers, impasse des Érables, allée des Tilleuls,
- 31 lampadaires : armoire 07 : rue du Pressoir, rue de la Bergerie, rue de la Grange, rue de la Laiterie et rue de l'Avenir.

Début 2019 :

- 36 lampadaires : armoire 12 : secteur Camarine, la Rosière, allée des Vikings,
- 4 lampadaires sur armoire 13 : parc communal.



Une autre action initiée par la loi pour la transition énergétique et écologique concerne le développement de l'électromobilité (véhicules utilisant partiellement ou totalement l'énergie électrique).

La condition sine qua non pour accélérer l'entrée dans l'ère de



l'électromobilité se trouve être la couverture du territoire français par le déploiement de bornes de recharge. Dans le Calvados, ce sont plus de 220 bornes installées dans 159 communes sur un pas de quinze

kilomètres. Décidé en conseil municipal, deux ont été installées à Hermanville-sur-Mer, l'une face à la mairie, l'autre sur la route départementale 514. L'acquisition dernière d'un véhicule électrique pour les personnels de notre service technique renforce un peu plus notre attachement à l'électromobilité. Enfin, dans quelques semaines va débiter la construction de notre Pôle Enfance-Jeunesse et socioculturel tant attendu par les élèves des écoles et leurs enseignants que par toutes les associations, victimes directes de l'incendie de notre salle polyvalente.

Depuis l'étude de ce projet, une volonté fondamentale nous a animé, à savoir construire un bâtiment à énergie positive (BEPOS), bâtiment qui produira plus d'énergie (électricité, chaleur) qu'il n'en consommera pour son fonctionnement.

Ainsi, le toit d'une superficie d'environ 500 m² sera totalement constitué de panneaux photovoltaïques pour une puissance de 85.000KW/h. Le chauffage sera obtenu par une pompe à chaleur avec un échangeur de géothermie verticale associé, pour la qualité de l'air, à une VMC double flux. Les éclairages intérieurs et extérieurs seront équipés de la technologie des LED avec variateurs de puissance d'éclairage.

Toutes ces actions, directement associées à la loi transition énergétique renforceront la volonté de vos élus à s'engager pour préparer l'avenir de notre planète en faveur de nos jeunes générations.

Soutenus par des aides financières de la région Normandie, du conseil départemental du Calvados, du SDEC ENERGIE, nous allons donc continuer à œuvrer dans cette lutte contre le réchauffement climatique, tout en espérant que chacun, individuellement, puisse prendre pleinement conscience de cet important challenge. Nous pouvons vous y aider.

RÉNOVATION DES VOIRIES

Le programme de réfection des voiries voté pour 2018 s'est terminé fin septembre. Cette année, des travaux ont été effectués rue du Château-d'Eau, chemin aux Romains, chemin des Hautes-Sentes, dans la grande rue, rue du Cimetière anglais, chemin des Ombrages, rue Hervé Le Roy, rue d'Angerville, rue du Pré-de-l'Isle, rue du Bac-du-Port, rue de la Bergerie, rue des Tamaris.

Le montant de ces travaux de 89 492,57 € a été prélevé sur le droit de tirage d'Hermanville-sur-Mer dans le cadre du transfert de compétence voirie à Caen la mer.

HERMANVILLE-SUR-MER A AUSSI SES CHAMPIONS

MARIE-AMÉLIE LE FUR TRIOMPHE À BERLIN

Nous avons eu le grand honneur de recevoir Marie-Amélie Le Fur à Hermanville-sur-Mer avec les enfants des écoles pour un échange simple et passionnant sur son métier d'athlète internationale handisport et sur le handicap grâce à un partenariat avec EDF.

En août dernier l'équipe de France emmenée par Marie-Amélie Le Fur a brillé à Berlin durant les championnats d'Europe handisport. Jamais une équipe handisport n'avait récolté autant de médailles et de titres sur un seul rendez-vous majeur. Avec 39 podiums et 17 Marseillaise, les Bleus prennent la 4^e place du classement des nations, derrière la Pologne, la Grande Bretagne et l'Ukraine. Marie-Amélie Le Fur a pulvérisé son propre record du monde à la longueur. Elle est la première femme amputée tibiale à dépasser cette barre des 6 mètres.

Toutes nos félicitations à cette grande championne si accessible.



INTERVIEW

RENCONTRE AVEC MARCUS ET SASHA DELESTRE ...

Marcus et Sasha sont tous les deux des passionnés de foot et de moto mais chacun trace son propre parcours de futur de champion.

Discussion avec Marcus ...

Hermanville-sur-Mer (HSM) : Marcus, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Marcus (M) : j'ai 15 ans, je suis en seconde au lycée Allende à Hérouville-Saint-Clair.

Je suis passionné de moto et de foot mais c'est en moto que je souhaite continuer la compétition.



HSM : qu'est-ce qui t'a fait découvrir la moto ? Où et à quel âge as-tu commencé ?

M : j'ai commencé la moto à l'âge de 4 ans grâce à mon papa qui lui aussi est un grand passionné.

Au début, j'ai commencé le moto-cross pour le plaisir et je me suis pris au jeu et à 10 ans j'ai donc commencé la compétition au club de Basly, j'ai donc roulé en cross pendant 3 ans avant de me diriger vers la moto de piste.

HSM : as-tu su tout de suite que tu voudrais faire de la compétition ?

M : au départ, pas vraiment mais je me suis aperçu que j'aimais rouler et que j'adorais l'adrénaline avant une course.

Je me suis donc lancé alors que je ne peux pas vraiment m'entraîner faute de temps et de circuit ... Et je suis très content car j'ai réussi à finir 2^e du mini GP Normandie, 3^e au challenge Yamaha et enfin 8^e au championnat de France en catégorie 125.

Ces résultats vont me permettre de recevoir mon prix au salon mondial de la moto chez Yamaha !



HSM : quel type d'entraînement suis-tu pour atteindre ce niveau ?

M : en fait, je ne peux pas vraiment m'entraîner car je manque de temps, je m'entraîne donc juste avant la course. Je découvre donc à chaque fois le circuit, la moto et les autres pilotes qui eux souvent ont beaucoup plus d'entraînement que moi. Ils viennent tous avec leur entraîneur et moi je viens juste avec ma moto !

HSM : tu as donc beaucoup de pression avant une course ?

M : oui mais c'est une pression positive et jusque là mes résultats ont été bons donc je suis très content. Et puis, mon père est là pour me rappeler qu'il ne s'agit que d'un sport et qu'il faut avant tout que je m'amuse et que je me fasse plaisir. Sans ça je crois qu'il me demanderait d'arrêter !

HSM : qu'est-ce qui te plaît dans la pratique de la moto ?

M : j'adore la vitesse, la prise d'angle, l'adrénaline avant le départ. Et surtout les relations avec les autres pilotes même si sur la piste c'est un peu la bagarre ! On reste tous dans un très bon état d'esprit.

HSM : tu fais beaucoup de sacrifices ?

M : financièrement oui, mes parents surtout. Et aussi beaucoup de sacrifices par rapport à la vie de famille car à chaque fois mes courses me font partir 3 jours de suite de la maison....

HSM : comment t'organises-tu avec l'école ?

M : le collège de Ouistreham était très conciliant, tant que mes résultats scolaires étaient bons. Le directeur et les professeurs m'autorisaient à participer aux différents championnats de moto et je devais rattraper les cours ensuite.

J'espère que cela sera pareil au lycée !

HSM : quels sont tes meilleurs souvenirs de compétition ?

M : ma victoire au mini GP, mon 1^{er} podium en promo sport et ma 3^e place au général Yamaha.

HSM : t'es-tu fixé de nouveaux défis ?

M : oui bien sûr, être de nouveau sur la piste avec une 300 cette fois-ci pour faire aussi bien voire mieux que cette année. Mais pour cela il me faut maintenant plus de moyens, des sponsors ... Mon père a donc décidé de créer une association pour financer mes futures courses et ma future moto. Il s'agit d'AD2France Racing. Cette association a donc pour but de promouvoir le sport moto dans la région. Nous organiserons des portes ouvertes, des invitations sur piste et nous espérons donc trouver des fonds pour que je puisse continuer ma passion. J'en profite pour faire appel à mes futurs sponsors !

HSM : Un petit mot pour la fin ? Où les gens pourront-ils te voir rouler prochainement et éventuellement venir discuter avec toi ?

M : ils peuvent venir me voir quand je m'entraîne au circuit de Vendevre et ils pourront aussi venir me voir chez Maxess, mon partenaire équipementier, qui a décidé d'exposer ma combinaison après plusieurs chutes afin de sensibiliser sur l'importance des équipements pour les motards.

Toute les dates et mon actu sont consultables sur ma page facebook : [Marcusdelestre#94](#)

Je joue aussi au foot à Terre et Mer !

Rendez-vous sur les terrains ...

Discussion avec Sasha ...

HSM : peux-tu te présenter en quelques mots ?

Sasha (S) : J'ai 12 ans, je suis au collège de Ouistreham en 5eme et je joue au foot à Malherbe.

HSM : qu'est-ce qui t'a fait découvrir le foot ? Où et à quel âge as-tu commencé ?

S : au départ j'allais voir Marcus jouer au foot à Terre et Mer et je faisais aussi de la moto avec lui. Mais moi je ne voulais pas jouer en club et à 9 ans j'ai tout de même décidé de m'inscrire tout en continuant la moto.

HSM : comment es-tu arrivé à Malherbe alors ?

S : au club Terre et Mer, je ne ratais jamais un entraînement. Mon entraîneur Marc nous faisait faire beaucoup de tournois avec de très belles équipes et un jour lors d'un de ces tournois j'ai été repéré par Malherbe. Auparavant d'autres clubs m'avaient proposé de jouer avec eux mais j'ai toujours refusé jusqu'au jour où Malherbe m'a proposé d'intégrer leur club.

HSM : quel est le rythme de tes entraîne-

ments aujourd'hui ?

S : je m'entraîne 3 fois par semaine pendant 2 heures et je fais en plus les matchs ou les tournois le week-end. J'ai donc dû arrêter la moto. Ce n'est pas facile pour mon père de gérer les compétitions de moto de Marcus et mes matchs de foot ! Heureusement, mon grand-père est très présent, il m'accompagne à tous les entraînements et tous les matchs.

HSM : dans quelle équipe et à quel poste joues-tu ?

S : je suis en U13 cette année avec 14 autres enfants qui ont été sélectionnés dans la région ou à Paris et ses alentours. Ma place est milieu droit ou défenseur

HSM : qu'est-ce qui te plaît dans la pratique du foot dans un club comme Malherbe ?

S : au début mon père avait peur que je prenne la grosse tête mais pas du tout, il y a une très bonne ambiance et nous nous respectons tous. Nous nous entraînons avec rigueur et sérieux mais toujours dans la bonne humeur et avec le plaisir de courir après le ballon.

Ce que j'aime aussi évidemment c'est marquer des buts !

HSM : fais-tu beaucoup de sacrifices ?

S : oui. Il faut que je m'organise beaucoup par rapport au collège et mes devoirs. Finalement j'ai peu de temps libre. Et quand j'ai un peu de temps je vais rejoindre mes copains de Terre et Mer pour jouer au foot !

HSM : quels sont tes meilleurs souvenirs de compétition ?

S : j'aime beaucoup rencontrer des grandes équipes. J'ai eu la chance de jouer contre les équipes de Chine ou de Guadeloupe par exemple, c'est toujours très sympa.

HSM : quelle est la prochaine étape ?

S : j'aimerais intégrer le centre de formation de Malherbe en U14. Mais il y a une très forte sélection. Nous sommes notés et testés toute l'année et selon nos résultats sportifs et nos résultats scolaires en juin prochain



je saurai si j'intègre ou pas le centre de formation.

Je sais déjà que si mon comportement et mes résultats scolaires ne restent pas comme ils le sont aujourd'hui je ne serai pas sélectionné. Il faut vraiment mériter sa place.

HSM : si tu intègres le centre de formation tu changeras de collège ?

S : oui j'irai dans un collège à Caen qui propose un planning adapté aux entraînements de foot de Malherbe et je serai interne au centre de formation, je ne rentrerai pas dormir à la maison.

HSM : que souhaites-tu faire plus tard ?

S : footballeur professionnel !

HSM : vas-tu encourager ton frère sur les circuits ?

S : oui cela m'arrive dès je peux et lui vient me voir aussi quand il est disponible. On s'entend bien, il n'y pas de compétition entre nous.

ville-sur-Mer avec Christine Bailly, puis mes parents m'ont inscrite afin de pouvoir me perfectionner.

HSM : as-tu su tout de suite que tu voudrais faire de la compétition ?

E : Oui, car j'ai toujours aimé la compétition, repousser mes limites et tout donner.

HSM : quel est ton parcours de nageuse ?

E : j'ai commencé à nager à 6 ans à Hermanville Natation puis à mon entrée en 6^e au collège de Ouistreham, je suis partie au club de l'Entente nautique caennaise où j'ai nagé avec Kévin Lecaplain comme entraîneur et en parallèle, je faisais du judo à Ouistreham et je ne m'entraînais pas à cette époque tous les jours car j'aimais aussi la compétition de judo.

INTERVIEW



NATATION : RENCONTRE AVEC EMELINE THÉRIN, VICE CHAMPIONNE DE FRANCE

Hermanville-sur-Mer (HSM) : peux-tu te présenter en quelques mots ?

Émeline (E) : je m'appelle Émeline Thérin, j'ai 16 ans, j'habite Hermanville-sur-Mer depuis toujours et j'y ai fait ma scolarité de la maternelle au CM2.



HSM : qu'est-ce qui t'a fait découvrir la natation ? Où et à quel âge as-tu commencé ?

E : j'ai donc commencé avec l'école dès la maternelle dans la piscine d'Herman-



Puis en 4^e, j'ai décidé de me lancer entièrement dans la natation, je me suis inscrite au collège à Caen avec des horaires aménagés afin de pouvoir m'entraîner tous les jours.

Le passage au lycée a été compliqué car je n'ai pas pu aller au lycée Malherbe qui accueille les nageurs avec des horaires aménagés, car le rectorat n'accorde plus de dérogation aux sportifs n'étant pas « listés », ce qui est mon cas et le cas de beaucoup de sportifs à Caen.

J'ai donc été affectée au lycée Victor Hugo en seconde sans horaire aménagé et avec en plus le trajet en bus avant et après l'entraînement. Cette année-là a été très difficile scolairement et sportivement.

Par contre, j'ai eu la chance d'avoir Fabrice Pinthier, CPE au lycée Victor Hugo et membre du club de l'EN CAEN qui m'a soutenue et aidée lors de mes absences pour aller aux entraînements et compétitions, qui durent en général 4 jours et au moins 7 week-end dans l'année scolaire.



Mon entraîneur Mathias Faride qui habite Ouistreham m'a énormément soutenue aussi. Dès qu'il a su, que j'allais au lycée Victor Hugo, il m'appelé en août en me rassurant et m'a proposé de venir me chercher chez moi le matin afin de pouvoir m'entraîner plus (dès 6h30). Je me levais donc à 4h50 pour partir à l'entraînement et

il me ramenait le soir vers 20h après l'entraînement.

Ce qui m'a permis de pouvoir maintenir le moral et le corps.

Cette année, j'ai enfin fait ma rentrée au lycée Malherbe en 1^{re} STMG, pas grâce à une dérogation mais parce que c'est une filière technologique, je n'ai pas besoin d'aller dans mon lycée de secteur. Je suis donc en face du stade nautique avec des horaires mieux aménagés.

Quant à mon parcours sportif, cela fait maintenant 4 années de suite que je fais les championnats de France grâce à mon entraîneur Mathias Faride.

Pour le championnat de France promotionnel qui s'est déroulé cette année fin juillet à Rennes, j'ai eu le bonheur et la récompense de monter sur le podium (toutes catégories) avec une deuxième place sur le 400 nage libre et une troisième place sur le 200 NL.

Durant ces quelques années, j'ai été plusieurs fois championne du Calvados et de Normandie sur le 50 NL, 100 NL, 200 NL, 400 NL, 800 NL et 1 500 NL

HSM : quel type d'entraînement as-tu suivi pour atteindre et maintenir ce niveau, quelle distance hebdomadaire parcour-tu lors de tes entraînements ?

E : je fais des entraînements de fond et de sprint comme je nage du 50 nage libre au 1 500 NL.

Je fais 3 à 7 km par entraînement, cela dépend des périodes.

HSM : ça ressemble à quoi, la vie quotidienne d'une nageuse ?

E : beaucoup de sacrifices et de travail, votre vie sociale n'existe pas, il faut penser natation, matin, midi et soir. On ne peut rien faire en parallèle. C'est un choix de vie qu'il faut assumer entièrement.

HSM : qu'est-ce qui te plaît dans la pratique de la natation ?

E : il y a beaucoup de choses c'est difficile à dire : le dépassement de soi, la compétition,

HSM : tu fais beaucoup de sacrifices ?

E : Oui, on ne peut pas manger de tout et n'importe quoi, on ne doit pas se coucher tard, ni sortir avec ses amis ni faire la fête, c'est une hygiène de vie qu'il faut suivre pour

espérer avoir des performances.

HSM : quels sont tes meilleurs souvenirs de compétition ?

E : c'était en compétition interrégionale qualificative (N2) à Tours sur le 800 NL, cela faisait 1 an que je n'arrivais pas à améliorer mon temps et j'ai réussi à descendre sous les 09mn49s5, j'ai fait 9mn30s09, c'était le meilleur moment de toutes mes compétitions.

HSM : as-tu de nouveaux défis ?

E : aller aux championnats de France Elite cette année.

HSM : un petit mot pour la fin ? Où pouvons-nous te voir nager et t'encourager prochainement et éventuellement venir discuter avec toi ?

E : merci à toutes les personnes qui me soutiennent et il faut toujours croire en soi et ne pas écouter les autres. J'ai une compétition les 20 et 21 octobre au Stade Nautique à Caen, vous pouvez venir me parler quand vous voulez, ATTENTION, je suis très bavarde, une fois lancée, je n'arrête plus...



ÉQUITATION

Félicitons également nos jeunes cavalières Justine Martin et Marie Matron inscrites au centre équestre « Les écuries du Petit Dan » pour leur participation au championnat de France d'équitation.

Justine a obtenu la médaille de bronze dans la discipline « Voltige » catégorie Club Elite individuel.

Marie a quant à elle décroché la médaille d'argent dans la discipline « Voltige » catégorie Club 2 équipe minime.

Ces performances concrétisent le travail mené par ces jeunes cavalières au quotidien. Bravo !

DROLATIC INDUSTRIE EN RÉSIDENCE

Dans le cadre du partenariat culturel mis en œuvre entre Lion-sur-Mer, Colleville-Montgomery et Hermanville-sur-Mer, nous accueillerons collectivement une résidence du Sablier - Pôle des arts de la marionnette en Normandie. Les artistes de Drolatic Industrie auront leur atelier de marionnettes à Hermanville-sur-Mer pour créer leur nouveau spectacle « PAPIC ». Ils seront hébergés à Lion-sur-Mer et donneront leur spectacle à Colleville-Montgomery.

Papic raconte la relation d'un enfant à son grand père, à travers différents âges. L'enfant grandit, questionne, et le grand-père qui vieillit l'invite dans son passé, retrace l'origine de leur famille.



© Drolatic Industrie

Une exposition du même nom répartie dans les trois médiathèques retracera les créations de la compagnie Drolatic Industrie. Constituée de plus de 130 marionnettes issues du répertoire, elle met en lumière le travail plastique de la compagnie, permet de

présenter différentes techniques de marionnettes et de faire découvrir les coulisses d'un spectacle en gestation, les secrets de fabrication, à travers croquis préparatoires, story-board et carnets de notes de mise en scène. Dans chaque médiathèque, des ateliers parents-enfants seront mis en place.

Enfin, une initiation de deux heures à la manipulation de marionnettes sera proposée aux familles, par binôme 1 parent - 1 enfant. A partir de pantins à taille humaine, la compagnie Drolatic Industrie propose d'apprivoiser la marionnette, de travailler à 2 sur un même pantin, de créer une première mise en scène, et de s'initier à la marche de la marionnette.



© Drolatic Industrie

A Colleville-Montgomery le **samedi 26 janvier** à 10h, à Lion-sur-Mer, le **dimanche 27 janvier** à 10h et à Hermanville-sur-Mer – **dimanche 27 janvier** à 16h.

Destinée à un jeune public, cette résidence permettra aussi d'être au contact des artistes durant leur séjour fin janvier 2019.



FIRE STUDIO FAIT SON CINÉMA

Bravo aux jeunes de Fire studio, Junior association hermanvillaise dont le film sur le harcèlement a été diffusé au cinéma le Cabieu en juin dernier.

Merci aussi à ces jeunes dynamiques pour les reportages réguliers sur la vie, les événements et les habitants de notre commune.

Vous pouvez retrouver leurs productions sur : <https://www.facebook.com/FireStudio14/>



APPRENTISSAGE DE LA MUSIQUE

Le conseil municipal a renouvelé son système d'aides aux familles pour l'apprentissage de la musique. Il a décidé d'augmenter le quotient familial pour suivre l'inflation et le taux d'aide. Ces augmentations permettront de compenser, pour les familles éligibles, l'augmentation des tarifs de l'école de musique de Quistreham.

Ces aides sont ouvertes aux familles sous conditions pour le conservatoire et les écoles de musique financées par le conseil départemental.

COMÉDIE DE CAEN

La mairie d'Hermanville-sur-Mer a signé un partenariat avec la Comédie de Caen afin de proposer des séances au théâtre à tarifs préférentiels, des visites et des rencontres. Cette convention sera mise en œuvre avec Lion-sur-Mer et Colleville-Montgomery

afin d'enrichir l'offre culturelle de nos trois communes et de poursuivre les opérations « on vous emmène au théâtre ». Six spectacles seront proposés de novembre à mai à la Comédie de Caen et au Cargo, une visite du théâtre et un spectacle à «domicile» viendront compléter la programmation.



hermanville Rétrospective d

Vie municipale | Vivre à Hermanville-sur-Mer | Découvrir Hermanville-sur-Mer | Festival Culture à la Ferme | Programmation Culturelle | Agenda des manifestations |



20 ans des Doris



Apéro village



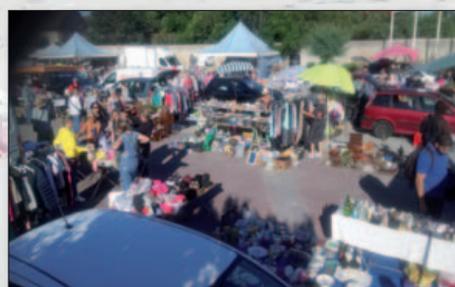
Académie musicale



Cardio-fitness



Balade GANG



Foire à tout du club de foot



Séance de Qi Gong sur la plage



Balade sur les pas des Alliés



Coquillages et art nouveau

e la saison 2018

Sun Mer

Vie municipale | Vivre à Hermanville-sur-Mer | Découvrir Hermanville-sur-Mer | Festival Culturel de l'été | Programmes



Balade poétique



Fête du jeu



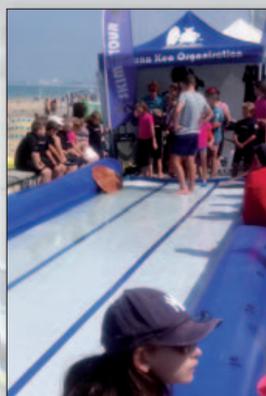
Festival du jeu des Mini-Citoyens



Fête du modélisme



Team Hermanville



Sables animés



Remontée des Doris



Pause gourmande



Hawaï à Hermanville



École de voile

FÊTE DE LA MUSIQUE... ... ET DES ARTS



UNE NOUVELLE SALLE DE MUSIQUE

Rencontre avec Philippe Gandy pour nous parler du Spot Music

Hermanville-sur-Mer (HSM) : comment vous-est venue l'idée de créer une salle de musique à Hermanville ?

Philippe Gandy (PG) : il s'agit pour moi d'une reconversion professionnelle et un choix de vie personnel et familial. L'envie d'enseigner la musique autrement sans solfège, de façon conviviale en créant des liens entre les gens. Pouvoir apporter du bien-être autour de moi m'a poussé à m'investir à fond dans ce projet.

HMS : pourquoi avoir choisi Hermanville-sur-Mer ?

PG : Cette ville me paraissait centrale par rapport à Caen et la mer et l'équipe municipale m'a accueilli les bras ouverts lorsque j'ai expliqué mon projet. Tous ont été emballés. Ne restait plus qu'à trouver l'endroit idéal : un lieu de passage facile d'accès et hors lotissement pour ne pas déranger les voisins !

HSM : pouvez-vous présenter l'équipe en quelques mots ?

PG : il y a mon fils Fabien qui enseigne la batterie, Maï Rose notre coach vocal et moi qui enseigne la guitare et le piano / clavier.

Tous les trois avons envie de faire partager notre passion de la musique autour de valeurs communes qui vont bien au-delà du simple apprentissage d'un instrument. L'idée est de réellement faire vivre la musique auprès du public et de la commune.

HSM : à qui s'adresse ce lieu ?

PG : il s'adresse à tous, débutants ou confirmés quelque soit l'âge. L'idée est de faire de ce lieu un « espace forme musical ».

Les enfants peuvent venir découvrir la musique à partir de 6 ou 7 ans.

Nous souhaitons également apprendre la musique en famille ou entre amis, nous proposons donc des cours destinés aux familles, aux duos, aux groupes ...

Les cours sont dispensés en fonction des goûts musicaux de chacun, il s'agit d'un véritable échange. Ce sont des cours à la carte.



HSM : comment fonctionne-t-elle ? Cours / horaires / tarifs / inscriptions

PG : Les deux premiers cours sont gratuits. Nous proposons plusieurs tarifs en fonction des envies de chacun. Il existe des tarifs individuels à partir de 53 € / mois (conseillé pour les enfants de moins de 10 ans) pour 30 minutes de cours par semaine, un tarif de 69 € / mois pour 45 minutes de cours par semaine pour les plus de 10 ans ou encore des forfaits avec par exemple 1 cours d'une heure tous les 15 jours pour 40 € / mois.

Tous les tarifs sont détaillés sur notre site internet : www.le-spot-music.fr

L'inscription se fait à n'importe quel moment de l'année, nous demandons

uniquement un engagement sur un trimestre. Les cours peuvent s'effectuer tous les jours du lundi au samedi en fonction des disponibilités des élèves.

Il y a également la possibilité de mixer les cours guitare et chant ou clavier et chant ou batterie et chant ... seul ou à plusieurs et bénéficier d'un tarif spécial pour les personnes de la même famille.

HSM : que proposez-vous aux musiciens déjà confirmés ?

PG : Nous proposons des « ateliers scène » avec la possibilité de venir avec son groupe et de se faire coacher, d'enregistrer un clip, donner des concerts...

HSM : comptez-vous proposer des concerts au public et vous investir dans le vie culturelle d'Hermanville-sur-Mer ?

PG : Bien sûr l'idée est effectivement de s'investir dans la vie culturelle d'Hermanville-sur-Mer en y associant divers partenaires, en invitant des artistes reconnus pour des concerts, et de proposer des barbecues musicaux ... Tout cela dans une ambiance festive ! Et toujours dans le but de faire découvrir au plus grand nombre la musique.

Beaucoup d'autres surprises seront également à découvrir sur notre site internet.

HSM : en quelques mots, quel est l'esprit que vous voulez transmettre aux musiciens en herbe ou aux musiciens confirmés ?

PG : Apprendre et vivre la musique autrement !

En savoir plus



Philippe Gandy - 104 rue du Bac du Port
www.le-spot-music.fr



L'ÉTÉ A LA MJC INTERCOMMUNALE



Accueil de loisirs des 3-11 ans

Les deux mois ensoleillés ont fortement aidé à la bonne humeur générale et au plaisir des vacances.

Cet été, les arts s'en sont mêlé !

La saison fut rythmée par les découvertes artistiques (musique, peinture, jeux vidéo, cinéma, littérature...). Grâce à la mise en place d'activités d'expression comme la danse, le chant, le théâtre les enfants ont pu s'exprimer tout en s'amusant.

De nombreux projets ont donc été réalisés et ont abouti à la réalisation d'un spectacle, d'expositions, d'un court-métrage et d'un vernissage. Ces temps partagés avec les familles furent appréciés de tous !

N'oublions pas que les baignades, les sorties ont fait partie de notre rythme hebdomadaire.

Des soirées et des nuitées ont également fait des heureux.



Mini-camps : deux séjours proposés pour les plus jeunes

Vingt enfants de 9 à 11 ans ont installé leur campement à Pont-d'Ouilly le lundi 23 Juillet pour une semaine.



Ils ont laissé la place à 16 autres enfants de 6 à 8 ans la semaine suivante. Plaisir, vie collective, découverte et autonomie étaient au centre des projets.



Les enfants ont pu profiter des activités diverses proposées par Pont d'Ouilly Loisirs : kayak, paddle, pêche à pied, tir à l'arc, accrobranche, soirée concert ! De chouettes souvenirs en somme !



Séjour Vendée des 11-17 ans

Au mois d'août, la MJCI a emmené 12 jeunes en séjour dans la région vendéenne, âgés de 11 à 17 ans, accompagnés par trois animateurs Auréliane, Baptist et Ludivine. Le séjour a été ponctué d'activités telles que visite au parc du Puy du Fou, kayak, course d'orientation, piscine, tir à l'arc, fabrication

de flèches polynésiennes et aussi d'activités et veillées mises en place par l'équipe d'animation et les jeunes eux-mêmes. Chacun a mis

la main à la pâte dans les tâches de la vie quotidienne pour favoriser la vie en collectivité. Un bilan de séjour hyper positif qui donne clairement envie de remettre ça !



Raid Aventure

5 ados sont partis en Raid Aventure sur la base de loisirs de Pont d'OUILLY au mois de Juillet. Un séjour de 5 jours qui rassemblait une cinquantaine de jeunes de 14 à 17 ans, issus de différentes structures du réseau Caen Agglo. Au programme : du sport, du sport et du sport ! Avec pour objectif de vivre collectivement une compétition conviviale.



Séjour à Berlin

19 jeunes adultes de 4 nationalités (France, Allemagne, Russie et Slovenie) se sont retrouvés dans un gîte à Molkenberg près de Rathenow à 80km de Berlin du 15 juillet au 22 juillet.



Berlin 2018, les participants devant la Colonne de la Victoire.

Au programme deux jours à Berlin, 1 journée à Potsdam et de nombreuses activités sur les lacs de la région du Brandebourg. Difficile de décrire en quelques mots la force émotionnelle de ces 7 jours vécus ensemble tant les relations entre tous étaient empreintes de bienveillance.

Accueil jeunes à partir de 11 ans

Une trentaine de jeunes de nos communes (Colleville et Hermanville) âgés de 11 à 16 ans ont fréquenté régulièrement l'accueil jeunes. Le programme des 5 semaines était des plus denses entre les sorties, les soirées et les activités.



La météo estivale a permis à l'équipe d'animation de mettre en place de nombreuses activités extérieures (sorties plage et grands jeux furent à l'honneur).



L'équipe d'animation vous accueille à la halle des sports durant les vacances de la Toussaint.

La rentrée 2018-2019

Cette année la MJC Intercommunale vous propose 2 nouvelles activités : La salsa cubaine et portoricaine pour adultes le mercredi à la salle socio-culturelle et le Krav maga loisirs (self-défense) le mercredi pour les 7-14 ans, mardi et jeudi pour les ados/adultes à la halle des sports.

Rappel : Pour l'ensemble de nos activités et en fonction du nombre d'inscrits les cours pourront être dédoublés ou annulés.

A VOS AGENDAS :

Samedi 6 octobre : La MJCI en fête

- 12h-14h : apéro concert (offert) suivi d'un repas partagé
- 14h-17h : challenge sportif et culturel, venez seul, en famille, entre amis afin de pratiquer un grand nombre d'activités.

CRÉA DRÔLE DE DAMES BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

L'association « Les Créas des Drôles de Dames » vous accueillera dans ses locaux place de la liberté aux dates suivantes :

Jeudi 29 et vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre de 10h à 18h

Une exposition – vente des réalisations effectuées lors des différents ateliers créatifs.

L'occasion d'anticiper vos achats de cadeaux de Noël.

Le 30 mars 2019 : vide dressing - entrée gratuite - Salle mobile - Parc de la mairie - Environ 20 exposants

Le 11 mai 2019 : salon artisanal et loisirs créatifs - artisanats divers - produits finis – création - Salle mobile - Parc de la mairie.

En savoir plus

Inscriptions exposants :
Mme Samson au 06 61 97 98 46



MODÉLISME NAVAL HERMANVILLE



Tous les bénévoles remercient toutes les personnes venues lors de notre fête du modélisme en juillet dernier, sous un soleil radieux et dans ce nouveau site merveilleux de la ferme Lemarchand. Avec plus de 2 000 visiteurs, cette manifestation a remporté une nouvelle fois un beau succès, et au dire de tous, les expositions des 150 exposants étaient de très belle qualité avec en point d'orgue un formidable « repas des équipages » en musique ...

Les activités ont repris au local du club, la rentrée de notre petite école du modélisme ayant fait le plein de nouveaux « mousses » avec 6 enfants le mercredi après-midi. Plein de projets sont en cours sur les établis ! avec notamment la création d'une section train miniature ... nous vous en reparlerons prochainement.

Prochain rendez-vous à Port-en-Bessin les 10 et 11 novembre pour la fête de la coquille.

Surtout n'hésitez pas à passer à la maison du modélisme à la « ferme Lemarchand » le mercredi et samedi de 14h à 18h.

TEAM HERMANVILLE-SUR-MER ACTIVITÉS SPORTIVES DE PLEIN AIR ADAPTÉES À TOUS !

Chaque mardi et jeudi de 19h15 à 20h15 et le dimanche de 11h à 12h, Sébastien Bouvier et sa Team Hermanville-sur-Mer vous accueillent pour une pratique sportive dans la bonne humeur et sans exigence de niveau.

Les mardis, les séances sont ciblées sur un travail de course en fractionné et de musculation lié au développement des facteurs d'efficacité pour la course à pied. Les jeudis, c'est un travail de musculation global et complet au travers de circuit, et le dimanche, les participants réalisent un travail combinant à la fois la course et la musculation.

Les mots d'ordre de ces séances sont la bonne humeur, les progrès et la bienveillance. Chacun pratique à l'intensité qui lui convient et toute notion de compétition et de jugement ne trouvent pas leur place au sein de ces entraînements ! **Ni abonnement, ni engagement !**

Vous pouvez régler à la séance (6 euros) ou prendre une carte de 11 séances (55 euros).

En savoir plus

Sébastien Bouvier - 06 13 06 08 17
tnolimithermanville@orange.fr



COMITÉ DES FÊTES

De belles manifestations ont eu lieu grâce au comité des fêtes : week-end à Bruges, randonnées pédestres, belotes, thés dansants, traditionnelle chasse aux œufs à Pâques dans le parc municipal, foire à tout de juin à la ferme Lemarchand.

Participation aux fêtes estivales en partenariat avec la mairie pour les feux d'artifice, le goûter des enfants à la fête de la mer, les bals et pique-nique sur la place du Courbet.



MÉDIATHÈQUE JEAN-FRANÇOIS SARASIN

• Du 3 au 29 septembre // Pour tous
Exposition - Peintures de Françoise Madec

Samedi 11 septembre à 11 heures :
Rencontre avec l'artiste

Originaire de Bretagne, **Françoise Madec** a vécu quelques années à Hermanville-sur-Mer avant de s'installer à Caen. Elle a travaillé plus de vingt ans dans le secteur de la publicité et l'aménagement de mobiliers urbains. Retraitée



depuis peu, elle peut consacrer tout son temps à ses deux passions : la peinture abstraite et les abeilles.

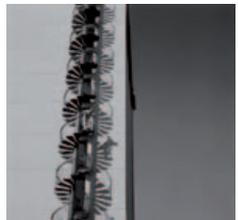
• Mercredi 26 septembre à 19h07 // Pour ados-adultes

Polars de Nacre - Vote du Prix des lecteurs 2018

Les lecteurs sont invités à lire au moins 2 titres parmi les 5 sélectionnés lors de la soirée du 31 janvier à la bibliothèque de Ouistreham.

• Du 5 octobre au 3 novembre // Pour tous
Exposition - « Marguerite Vacher (1921-2009), photographe caennaise ».

• Vendredi 5 octobre à 18h30 : Visite commentée par Céline Ernaelsteen (Ardi-Photographies).



Proposée par l'association **ARDI Photographies** à Caen.

Figure emblématique de la vie photographique caennaise à la tête de son studio Alfa, Marguerite Vacher a su avec

rigueur et humour figer sur la pellicule la vie et l'esthétique des années 1950 à 1970. Si ses images s'inscrivent souvent dans le cadre conventionnel de commandes, Marguerite Vacher développe également une pratique ludique révélant sa fantaisie. »

• Mercredi 17 octobre à 19 heures // Pour tous.



Rencontre avec le public et l'auteur normand **Philippe Simon** pour présenter et dédicacer son livre « La Normandie pour les Nuls » (First).

Philippe Simon est né en 1958, à Coutances, dans la Manche. Il a été ins-

tituteur dans le Calvados puis journaliste à Ouest-France. Il est aujourd'hui en charge des publications numériques pour les jeunes.

• Lundis 22 et 29 octobre 2018 de 15 à 18 heures // Pour tous

Jeux de société - **Annelise Choin**, ludothécaire, propose de vous faire découvrir des jeux de société ayant comme thèmes les sciences et la coopération.

• Du 5 novembre au 1^{er} décembre // Pour tous



Exposition - Planches originales de la bande dessinée « La Presqu'île de Caen » par l'auteur normand **Denis Renard**.

• Mercredis 7, 14 et 21 novembre // 2 heures // Pour tous à partir de 7 ans // Réservation au 02 31 36 18 05

Ateliers - Création d'une bande dessinée avec l'aide de **Denis Renard**.

Au cours de ces 3 séances, l'auteur vous guide pour créer votre propre bande dessinée, à partir des planches originales exposées.

• Mercredi 28 novembre à 19 heures : Présentation du travail de Denis Renard et des réalisations des stagiaires.

• Mercredi 14 novembre à 19 heures // Pour tous

Lecture à voix haute - Sophie Castellane, journaliste et éducatrice, vous propose de découvrir les textes de Agnès Wack



Agnès Wack, est ouistre-hamaise et s'est lancée tout récemment dans l'écriture. Elle a publié un premier recueil de textes courts comme autant de tranches

de vie, intitulé « Début de siècle » (The Book Edition). Une soixantaine de petites histoires qui ont eu une première vie et qui en redemandent !

• Mercredi 12 décembre à 19 heures // Pour tous

Soirée de soutien aux actions de l'association Rêves de voyages qui soutient les patients et leur famille du centre François-Baclesse.

Au cours de cette soirée, vous découvrirez quelques œuvres d'artistes normands mais aussi un poète, Jorge Picabea, installé depuis peu à Ouistreham.

• Du 3 décembre au 12 janvier 2019 // Pour tous



Exposition - Peintures de Jacqueline Magnier
Mercredi 12 décembre à 19 heures :

Rencontre avec l'artiste lors de la soirée consacrée aux actions de l'association Rêves de voyages.

Horaires de la médiathèque

- Lundi et mardi : 14h-18h
- Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
- Vendredi : 14h-19h
- Samedi : 10h-12h

ASSOCIATION HMS

Histoire Mémoire Souvenir

La cérémonie au monument marin a été célébrée le 6 juin en présence de la famille de notre ami David Cottrell, vétérane du HMS SWIFT, citoyen d'honneur de notre commune, décédé l'année dernière. De nombreuses personnes présentes ont honoré l'engagement des marins de l'opération NEPTUNE, phase maritime du Débarquement. Le monument en bord de mer rend hommage à leur sacrifice pour notre libération.



L'association HMS et la médiathèque ont accueilli le 30 mai, Gérard Fournier, historien, pour une passionnante conférence face à un important auditoire attentif, présentant l'exposition « Les

Résistants derrière les barreaux » visible durant le mois de juin à Hermanville-sur-Mer.

L'association a prévu de visiter prochainement plusieurs expositions : « Vous avez dit barbares ? » au Musée de Normandie à Caen, « de Vimy à JUNO » au Centre JUNO à Courseulles-sur-Mer.

Enfin, à l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, l'association et la médiathèque accompagnées par Gérard Fournier réalisent avec les élèves et les instituteurs de l'école un travail de recherche consacré aux soldats dont les noms figurent sur le monument aux morts.

Si l'histoire vous intéresse, n'hésitez pas à rejoindre l'association. En 2019, elle proposera des visites historiques en Normandie, avec quelques places ouvertes pour les personnes intéressées.



LA RONDE DES ENFANTS

Cette année fût bien remplie avec :

- le spectacle de Noël avec la compagnie « Les coccinelles »
- le marché de Noël
- le carnaval
- la chandeleur
- les sorties au parc (aire de jeux)
- le bricolage pour la fête des mères et des pères...



Cette année les plus grands sont rentrés à l'école. De nouveaux bébés ont été accueillis et continuent de participer à de nombreuses activités : (motricité, bricolage, comptine...)

L'association est ouverte à toutes les assistantes maternelles du lundi au vendredi de 9h à 12h.

En savoir plus

Brigitte Martin : 02 31 36 27 22
ou 06 18 14 07 62

ASSOCIATION HERMANVILLE JUMELAGES

Cette année a été riche en évènements puisque 24 de nos amis de Nomingue en mai et 18 de nos amis de Tangmere en juin ont été reçus.

Tous ont été hébergés dans les familles d'accueil qui ont passé de bons moments avec nos correspondants tant Québécois que Anglais.



En savoir plus

Marie-France Marie : 06 16 93 65 90
marifmarie@orange.fr

HERMANVILLE A DU TALENT

Un public très intéressé et convivial à l'exposition «Hermanville a du Talent».

Samedi et dimanche 26 et 27 mai 2018, a eu lieu la 3^e édition « D'Hermanville a du Talent » à la chapelle de la Brèche.

Une vingtaine d'artistes amateurs ont ainsi pu présenter, a un large public très chaleureux, des créations très diversifiées, réalisées avec beaucoup de talent et d'amour.

Un public averti, désireux de découvrir de nouveaux talents, s'est enthousiasmé de voir de nombreux objets décoratifs, de magnifiques tableaux de peinture, des pièces uniques réalisées en vitraux, en bougie, de beaux sacs à main conçus à partir de récupération de tissus, des dentelles comme au beau vieux temps et des broderies.

L'OPTIMISTE présenté au centre de la nef de la chapelle, était remarquablement décoré, et la tombola a eu un énorme succès. Tous les heureux gagnants sont repartis enchantés des œuvres données par les exposants.

Merci au comité des Fêtes et aux services techniques de la mairie de leurs aides, au Diocèse de nous avoir ouvert les portes de cette belle chapelle et merci à tous les visiteurs, pour leurs encouragements et la joie donnée à tous ces artistes en herbe.



CLUB DE L'AMITIÉ

En rejoignant le club de l'amitié vous pouvez profiter des jeux de société tous les mercredis (salle derrière la mairie, participer à des sorties, voyages, spectacles ou du cinéma).

Un repas sera organisé le 19 décembre prochain.

Ouvert à tous



En savoir plus

Nicole Fournier
272, rue Amiral Wietzel
06 75 99 16 13
nicolefournier7@sfr.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - APE

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 21 septembre. A cette occasion, un nouveau bureau a été élu.



- Présidente : Frédérique Kalbusch
 - Vice-présidente : Véronique Talmar
 - Trésorières : Virginie Zibull - Dany Lecoq
 - Économat : Marie Boulay - Hélène Auger
 - Secrétaires : Jennifer Cadran - Mathilde Lefèvre - Florence Borel
- Vous pouvez toujours vous joindre à l'association en tant que membre actif.

Contact : facebook ape d'Hermanville-sur-Mer

CLUB DE VOILE

Des portes ouvertes ont été organisées pour les enfants de CM1 et CM2 le 19 septembre.

Les activités du club à l'année ont repris le 15 septembre dernier :

- en initiation, en loisir, et en compétition,
- le samedi, le dimanche et les vacances scolaires (pas de limitation de fréquentation).



Le club propose :

- la voile (en catamaran et en planche à voile)
 - le char à voile (en Mini 4, en char Promo, en speed-sail, en char à cerf-volant)
 - le paddle
- Tarif 330 € à l'année ou 175 € le trimestre
Licences « enseignement » et équipements fournis.

Prochaines courses de char à voile :

Dimanche 21 octobre de 13h30 à 17h30 : course en MINI 4 (support des jeunes jusqu'à 15 ans) et Speed sail.

Dimanche 18 novembre de 11h à 16h : course en Speed sail et en char à cerf-volant.

En savoir plus

Club de Voile et Loisirs Hermanville (CVLH)
37, Bd 3^e DIB - 14880 Hermanville-sur-Mer
02 31 97 53 52 – 06 08 69 97 19
cvlh@club-internet.fr - www.cvlh.free.fr

SALLE INTERNET (ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE)

Nouveau sur le site d'Hermanville-sur-Mer !

Pour mieux informer sur son actualité et son organisation, la médiathèque Jean-François Sarasin dispose désormais d'une rubrique "Médiathèque"



Située dans la médiathèque, la **salle informatique** est animée par Germain et comprend 12 postes connectés à internet pour lire et envoyer un message, acheter et imprimer des billets électroniques, envoyer une image par messagerie, récupérer ou transférer vos photos, créer un montage photo ou vidéo, consulter l'e-administration (vente de véhicule, acte de naissance, CAF, Pôle emploi...), rédiger un CV ou une lettre...

Deux possibilités d'accès :

- soit en accès libre
- soit en atelier d'initiation pour débiter ou approfondir vos connaissances en informatique, de l'ordinateur à la tablette en passant par le téléphone.



Horaires de la salle informatique

- Ateliers d'initiation
Lundi / Mardi / Vendredi : 14h-15h
- Accès libre
Lundi : 15h30-18h
Mardi : 16h30-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 15h30/19h
Samedi : 10h/12h

En savoir plus

Médiathèque Jean-François Sarasin
144 Grande rue - 02 31 36 18 05
bibliotheque.hermanville@orange.fr
www.mediathequehermanville.wordpress.com

INFORMATIONS SUR LA SECTORISATION DE NOS COMMUNES

Le passage en Communauté urbaine Caen la mer a entraîné la prise de nouvelles compétences obligatoires, en particulier, celle des espaces publics qui comprend les voiries, les espaces verts, le fleurissement, les réseaux enterrés et aériens, les cimetières, les terrains de sports, etc...

Elle a entraîné le transfert des personnels techniques et administratifs communaux dont le temps alloué à cette compétence dépassait plus de 51% de leur activité générale. Pour notre commune, ce sont quatre personnels qui sont devenus personnels de la Communauté urbaine et quatre autres qui sont en temps partagé.

Dans le but d'harmoniser l'organisation générale des travaux divers liés à cette compétence, il a été recommandé et souhaité par le président de Caen la mer, Joël Bruneau, la mise en place d'une sectorisation entre plusieurs communes limitrophes d'un même secteur géographique ouvrant une mutualisation des personnels concernés. Ceci a pour principal avantage de réaliser des chantiers importants ou urgents avec un plus grand nombre d'agents regroupés à l'occasion, apportant de ce fait, une économie financière, de temps d'exécution et de moyens utilisés.

Le territoire de cette sectorisation devait se concrétiser au gré de la volonté des communes. Ainsi, Biéville-Beuville, Blainville-sur-Orne, Hermanville-sur-Mer, Lion-sur-Mer, Mathieu et Périers-sur-le-Dan ont ainsi décidé de se regrouper sous le nom du secteur «Plaine Mer».

Déjà, plusieurs actions ont vu le jour tels l'aménagement d'une aire de stockage à Biéville-Beuville par un agent hermanvillais en prévision des prochains chantiers d'élagage, des travaux nécessitant de gros engins de terrassement mais également le soutien à l'une des communes suite à l'absence de deux agents sur trois à la suite d'un accident du travail.

Cette nouvelle compétence du fait du transfert des matériels roulants liés à cette activité a permis d'équiper et/ou de renouveler le parc avec de nouveaux véhicules ou autres engins. Ainsi, notre service technique a vu arriver dans son parc un nouveau camion-benne, un fourgon et une tondeuse auto-portée, le tout logoté Caen la mer.

Cette sectorisation verra aussi, au cours des mois à venir, le regroupement des budgets de chacune des communes afin, au fur et à mesure des besoins ou des urgences, de pouvoir agir plus promptement. C'est petit à petit que l'efficacité de cette organisation verra l'ensemble des avantages apportés à nos six communes.

En savoir plus



<http://www.caenlamer.fr/content/une-strategie-touristique-pour-caen-la-mer>



PETIT À PETIT, LAISSONS PLACE À LA VIE...

ZÉRO PESTICIDE
CAEN LA MER S'ENGAGE

L'USAGE DES PESTICIDES EST DÉSORMAIS INTERDIT SUR LA MAJEURE PARTIE DU TERRITOIRE. LAISSONS PLACE À LA FLORE SPONTANÉE.

La Communauté urbaine Caen la mer s'engage pour un territoire sans pesticide

Pour respecter ses engagements tout en assurant l'entretien des espaces publics dont elle a la charge, la Communauté urbaine Caen la mer a mis en œuvre plusieurs mesures concrètes :

- Utilisation de techniques alternatives au désherbage chimique (désherbeurs thermiques ou à eau chaude, binettes mécaniques, paillage des massifs, plantes couvre sol...)
- Mise en place d'un plan de gestion différenciée : le bon entretien au bon endroit
- Réflexion sur l'aménagement des espaces publics : adapter l'espace public pour en faciliter l'entretien
- Communication auprès de la population : responsabiliser et encourager les habitants

ET SI NOUS CHANGIONS NOTRE REGARD ?

Le passage au zéro pesticide offre de nombreux avantages :

- Garantir la santé de la population
- Préserver l'environnement et la ressource en eau
- Favoriser la biodiversité

La terre est riche, redécouvrons-la en jardinant autrement !

Pour en savoir plus sur les actions menées par Caen la mer : www.caenlamer.fr

Le programme "zéro pesticide" sur le territoire de Caen la mer est soutenu par **réseau eau seine**

LA NATURE EST BELLE AU NATUREL...

ZÉRO PESTICIDE
CAEN LA MER S'ENGAGE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des pesticides est interdit sur le domaine public*.

Le 1^{er} janvier 2019, la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention des pesticides par les particuliers seront également interdites.

Désormais, chacun va devoir s'adapter.

La Communauté urbaine Caen la mer a souhaité faire de la loi une véritable opportunité pour revoir ses pratiques en matière d'entretien et de gestion des espaces publics.

En laissant notamment plus de place à la flore spontanée qui pousse çà et là.

EGAYEZ
VOS JARDINS, COURS, BALCONS OU ALLÉES

Paroles de conseillers

Conseillers de la majorité

La récente mobilisation citoyenne internationale sur le défi du réchauffement climatique est salubre mais ne saurait suffire.

Si les Etats doivent agir, cette action doit se décliner à tous les niveaux de notre société, que ce soit au sein des collectivités, des entreprises, des associations, des établissements publics et des citoyens.

Il ne suffit pas de créer une association pour l'environnement pour participer effectivement à préserver ce qui peut encore l'être pour nos enfants.

Protéger notre environnement, ce n'est pas protéger les arbres qui entourent notre jardin ou la vue que nous avons sur les champs ou la mer.

C'est une action collective et individuelle profonde sur nos modes de vie, de consommation et un effort sur notre seuil de tolérance.

Dans ce bulletin, nous avons présenté les dernières actions mises en œuvre en matière de transition énergétique. Elles ne sauraient suffire et il est impératif de poursuivre en ce sens.

Comme il est impératif d'envisager de façon raisonnée les projets qui se présentent à nous en la matière.

Le projet d'Usine de méthanisation de Biéville-Beuville en est un exemple.

Le conseil municipal a eu à délibérer sur ce projet qui doit s'implanter sur la commune de Biéville-Beuville et dont le plan d'épandage des digestats (déchets issus de la fermentation) concerne 40 communes aux alentours.

Nous avons regretté une information tardive du projet permettant difficilement le recul nécessaire pour voter et avons demandé l'organisa-

Conseillers de la minorité

Paroles de conseillers du 14 septembre 2018 : vos élus, pour vivre et préparer ensemble l'avenir à Hermanville-sur-Mer

Après un été particulièrement ensoleillé, nous espérons que la reprise s'est bien passée pour chacune et chacun d'entre vous.

Si la rentrée scolaire semble s'être bien déroulée, l'annonce de la fermeture d'une classe vient nous rappeler la difficulté qu'il y a à faire vivre une école et que ce sujet doit figurer au premier rang de nos préoccupations communes. Malheureusement, le fait d'ouvrir de nouveaux lotissements ne constitue pas une garantie au maintien des classes.

Toutes les initiatives encourageant la participation des plus jeunes à la vie de notre commune, la promotion d'activités culturelles et sportives de qualité doivent être soutenues : accès facilité au Conseil Municipal des jeunes, participation aux commémorations... Elus et équipes éducatives devant prendre toute leur part à la réussite de ces actions.

Les travaux de rénovation de la voirie aperçus ici ou là sont moins le résultat d'un changement de politique de la majorité dans ce domaine, que la conséquence du transfert de cette compétence à Caen la mer et de la mise en place du droit de tirage budgétaire annuel qui lui est associé... Suite heureuse pour les habitants, de cette perte d'autonomie municipale au profit de la Communauté Urbaine.

Depuis près de trois ans maintenant, nous prenons une part active à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), partageons nos idées (60 propositions formulées) et veillons à inscrire les effets du PLU dans la durée. Les révisions futures permettront les adaptations nécessaires à l'affirmation d'une vision plus moderne portée par notre équipe, en phase avec l'intercommunalité.

Particulièrement, nous avons défendu l'idée de créer une zone d'activité visant l'installation d'entreprises de services, de haute technologie ou de l'innovation écologique. Finalement, une zone mixte, composée de locaux professionnels et d'habitations, préfigurera un réaménagement

tion d'une réunion publique qui nous a été refusée par le commissaire enquêteur. Nous avons pu obtenir une réunion à huis clos avec les élus des communes voisines et les porteurs de projet.

La question qui se posait était de savoir si nous étions collectivement en capacité d'accepter un équipement permettant de créer du gaz à partir de recyclage de déchets verts et de déjections animales pasteurisées et de permettre de limiter les intrants chimiques dans les terres agricoles par des épandages de digestats. Question importante qui nous ramène à notre responsabilité et notre rôle individuel dans la protection de l'environnement.

Si les porteurs de projet ont commis l'erreur de ne pas communiquer, d'autres se sont chargés de le faire avec une méthode et des écrits dont l'effet a été d'effrayer la population et d'empêcher tout débat serein sur le projet avec les habitants.

En conseil municipal, des questions ont été posées, des craintes exprimées. Le débat démocratique a donné lieu à un vote très serré pour laisser l'avis favorable l'emporter.

Dans tous les cas, la décision finale de l'implantation de cette usine ne nous appartient pas et le projet se fera avec ou sans notre accord.

Mais les propos tenus et l'utilisation de ce projet par certains dans un cadre purement électoraliste pour les prochaines échéances doit nous alerter.

La protection de l'environnement, c'est maintenant, aujourd'hui, c'est urgent.

C'est ce défi qui doit nous guider.

de l'entrée de ville au sud d'Hermanville-sur-Mer. L'adhésion de tous à ce projet dépendra de la qualité des entreprises qui s'installeront et de l'esthétisme des constructions (enjeu déjà évoqué au sujet de la salle socioculturelle). Les architectes et les promoteurs devront être mis en concurrence stricte sur cette question.

En avril dernier, la majorité annonçait la création de « Plaine-Mer », un rapprochement entre Biéville-Beuville, Cresserons, Lion-sur-Mer, Mathieu, Blainville et notre commune. L'annonce d'un projet d'unité industrielle de méthanisation à Biéville-Beuville sans aucune communication préalable, même auprès des Maires, montre combien ces opérations de sectorisation sont artificielles et leur fonctionnement régi par des tractations politiciennes. Nous réexaminerons les conditions de participation d'Hermanville-sur-Mer à cette entité.

Au sujet de l'unité de méthanisation, 11 avis défavorables (contre 12 favorables) ont été exprimés en Conseil Municipal, contre ce qui est plus une industrie qui vise à monétiser des déchets qu'un processus « à la ferme » : l'essentiel des déchets proviendront « d'ailleurs », à raison de 9 camions par jour.

Nous remercions tous ceux qui ont rallié le point de vue que nous défendons, de rejeter un projet inadapté à notre territoire : trop important pour ne pas induire de nuisances, ni d'inquiétudes légitimes (sur la provenance des déchets, les conséquences d'un épandage intensif à long terme...) et trop petit pour procurer la moindre garantie, ni la moindre contrepartie pour les riverains.

L'apaisement de la situation passe par la réalisation de projets mieux adaptés au site exceptionnel de la plaine nord de Caen : terre d'excellence agricole, de transition avec la zone touristique du littoral, propice à l'installation d'entreprises de services et aux infrastructures routières respectueuses de cet environnement exceptionnel.

nouvelelanpourhermanville@gmail.com



AGENDA : retrouvez le programme complet sur www.hermanvillesurmer.com

OCTOBRE

Du 5 oct. au 3 nov.	Exposition de de peintures de Françoise Madec - Médiathèque
Mercredi 17	Rencontre avec l'auteur normand Philippe Simon - Médiathèque - 19h00
Dimanche 21	Course en MINI 4 et Speed sail - De 13h30 à 17h30
Lundi 22	Jeux de société - Médiathèque - De 15h00 à 18h00
Mercredi 24	« ZINGARO » de Bartabas - On vous emmène au Théâtre à la Colline aux oiseaux - 19h00
Lundi 29	Jeux de société - Médiathèque - De 15h00 à 18h00

NOVEMBRE

Du 5 nov. au 1 ^{er} déc.	Exposition de planches BD de Denis Renard - Médiathèque
Mercredi 7	Concours de belote - Salle mobile - 13h30
Mercredi 7, 14 et 21	Ateliers de création de BD avec Denis Renard - Médiathèque - 19h30
Vendredi 16	Loto du club de foot - Salle de Lion-sur-Mer - 19h00 - Réservations au 02 31 97 07 57
Samedi 17	Tendres Voyous, apéro dînatoire chansons françaises, Beaujolais nouveau, sur réservation - Le Courbet - 18h00
Dimanche 18	Course en Speed sail et en char à cerf-volant - De 11h00 à 16h00
Dimanche 25	Thé dansant animé par Tropico - Salle mobile
Mercredi 28	Exposition des créations des ateliers BD - Médiathèque - 19h00
Jeudi 29, Vendredi 30 et Samedi 1 ^{er} décembre	Boutique éphémère des Créa Drôles de Dames - Place de la Liberté - De 10h00 à 18h00

DÉCEMBRE

Du 3 Déc. au 12 Janv.	Exposition de peintures de Jacqueline Magnier - Médiathèque
Samedi 8	Marché de Noël - Ferme Lemarchand
Samedi 15	French Song, chansons françaises, karaoké - Le Courbet - 18h00
Vendredi 21	Spectacle de Noël pour les enfants des écoles



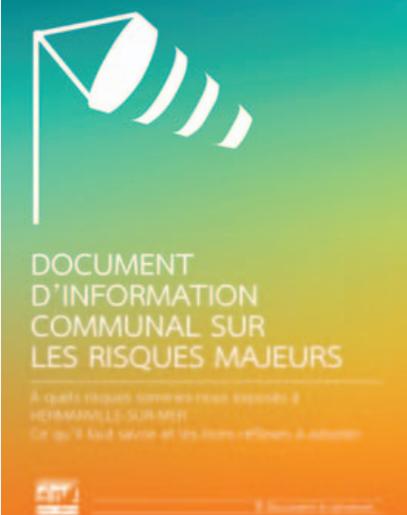
JE M'ARCHE À HERMANVILLE-SUR-MER

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

15 OCTOBRE 2018 - 24 FÉVRIER 2019

Les Architectes de GANG ont posé un regard sur Hermanville sur Mer qui nous a permis de découvrir ou redécouvrir notre village. Maintenant, c'est à vous de jouer ! Fire Studio, la Médiathèque Jean-François SARASIN et la Mairie vous invitent à concourir dans l'une des trois catégories (adulte, jeune, école). A vous de nous faire découvrir Hermanville sur Mer au gré de vos déambulations dans le village. La remise des prix aura le lieu le week-end du 8 mars dans le cadre du mois de l'architecture en présence des architectes de GANG et de Territoire Pioneer. Les photos feront ensuite l'objet d'une exposition pendant l'été à la Médiathèque. Renseignements et inscription auprès de la Médiathèque-bibliothèque.hermanville@orange.fr ou de Fire Studio firestudio.contact@gmail.com

Retrouvez à l'intérieur de votre journal le plan communal de sauvegarde et le programme culturel



DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

À quels risques communaux êtes-vous exposés ? HERMANVILLE-SUR-MER

Le 10/11/2018



AGENDA CULTUREL DES COMMUNES

COLLEVILLE-MONTEGOMMERY
HERMANVILLE-SUR-MER
LION-SUR-MER

3

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2018

Agenda sous réserve de modifications